

## NOTE DE PRESENTATION

### **Note 5 – Budget primitif 2021 pour le Commune**

#### **I – PRESENTATION GLOBALE**

Section	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	4 387 825,00	4 387 825,00
Investissement	3 748 043,89	3 748 043,89
<b>TOTAL</b>	<b>8 135 868,89</b>	<b>8 135 868,89</b>

#### **2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Pour 2021, comme pour les années précédentes, nous avons essayé de nous rapprocher au plus près des recettes et des dépenses réelles de 2020 et d'anticiper les évolutions probables de 2021 pour inscrire les lignes budgétaires tant en dépenses qu'en recettes.

##### **2.1 – Les charges à caractère général (1,060 M€, soit 24 % des dépenses).**

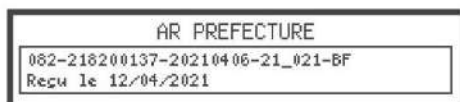
En 2021, les dépenses à caractère général sont augmentées par rapport à celles réalisées en 2020. Même si leur niveau est toujours strictement surveillé, elles ont été réévaluées pour permettre d'assurer des dépenses non prévues. On constate toutefois, que malgré l'importance des charges incompressibles liées à l'accroissement des normes (notamment en formations et habilitations du personnel, en dépenses liées à la dématérialisation, à la sécurité informatique, aux nouvelles réglementations), la prévision des charges à caractère général pour 2021 reste inférieure à celle de l'année 2014 qui s'élevait à 1,066 M€.

Tous les services sont ainsi sollicités pour optimiser leurs dépenses de fonctionnement.

L'effort de la commune doit se porter dans les années à venir sur les dépenses d'eau et d'assainissement qui ont doublées depuis 2014.

En 2021, la collectivité va procéder à la modernisation de son réseau d'éclairage public par l'installation de lanternes à technologie led. Ceci devrait permettre une meilleure qualité de l'éclairage doublée d'une économie de consommation. Toutefois, les prévisions budgétaires liées à l'énergie sont quasiment à leur niveau de 2014 donc stables.

En 2021, les crédits inscrits pour les dépenses des carburants et combustibles (fuel domestique) sont en légère baisse par rapport à 2020. Lors du remplacement du chauffage dans les bâtiments, le système fioul est abandonné et remplacé par d'autres énergies (en 2021, la chaudière au fioul alimentant l'ancienne perception et le logement situé au-dessus sera remplacée par un système de pompes à chaleur). Une subvention au titre de la rénovation énergétique sera sollicitée auprès de divers financeurs.



Les prévisions de dépenses d'alimentation retrouvent leur niveau de 2019. En 2020, les dépenses ont été moindre en raison du confinement.

Les dépenses en fournitures d'entretien sont peu élevées compte tenu du nombre de bâtiments et des surfaces à entretenir.

Les crédits inscrits en fournitures de voirie sont maintenus à leur niveau de 2020.

Les dépenses relatives aux vêtements de travail et aux fournitures administratives sont maintenues au même niveau. Les efforts ont été demandés aux différents services qui ont joué le jeu, les dépenses réalisées sur ces postes ne sont maintenant plus compressibles.

Les dotations de la commune pour les fournitures scolaires sont réduites à 8 500,00 € (au lieu de 10 000,00 € en 2020). La fermeture des écoles en 2020 ayant permis de provisionner des fournitures.

Les dépenses inscrites au 6068 sont maintenues pour 50 000 €. Elles correspondent à l'acquisition des matériaux et fournitures nécessaires à l'entretien des biens de la commune par la régie technique.

Depuis quelques années, la commune souscrit un crédit-bail pour les copieurs (article 6122), ceci permet d'assurer une rotation du matériel rapidement obsolète sans grever la section d'investissement.

Les crédits inscrits au 615221 – entretien de bâtiments publics – sont augmentées par rapport au réalisé 2020 (10 327 €). Ces crédits permettent de faire face aux travaux d'entretien des bâtiments communaux dont certains sont anciens et nécessitent des interventions. En 2021, des travaux de peinture sont prévus (école maternelle, mairie, ancienne perception ...) ainsi que l'entretien du système de chauffage de l'école maternelle.

Les sommes nécessaires à l'entretien des voies et réseaux inscrites aux articles 615231/2, sont maintenues. Ces dépenses concernent essentiellement les travaux confiés aux entreprises pour le dépiageage, la dératisation, les élagages, le retraitement des déchets de la balayeuse, l'éclairage public

Les coûts de maintenance (55 150 €) augmentent un peu plus chaque année. Ils concernent les contrôles règlementaires obligatoires de plus en plus nombreux, la maintenance des logiciels informatiques, la maintenance de la nacelle, de la tractopelle, de l'autolaveuse, le contrôle et l'entretien des alarmes, des ascenseurs, des chaudières...

Les crédits inscrits en 2021 pour la formation des agents, sont augmentés par rapport au réalisé de 2020 en raison notamment des recyclages et habilitations nécessaires au personnel technique et au coût de la formation continue des agents de police municipale. Les crédits portés sur ce compte doivent permettre de faire évoluer les pratiques du personnel par rapport aux directives du gouvernement et aux évolutions de la réglementation.

Le compte 6228 – Divers – est en augmentation par rapport au réalisé de 2020. Ces crédits sont destinés à financer le contrat d'animation périscolaire passé avec Léo Lagrange ainsi que le contrat de prestations passé avec la Communauté de Communes Les Bastides de Lomagne pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les prévisions budgétaires relatives aux fêtes et cérémonies ont été réduites de moitié compte tenu des interdictions de manifestations liées à la crise sanitaire.

**2.2** – Les charges de personnel (2,227 M€) constituent la part la plus importante du budget de fonctionnement (51 %). Les dépenses réalisées en 2020 ont été augmentées de 2%. Cette augmentation permettra de couvrir les dépenses induites par les avancements, les reclassements réglementaires. Nous devons également faire face au paiement des heures supplémentaires et des astreintes. Toutefois, ces prévisions tiennent aussi compte d'un départ en retraite courant 2021 et de la mise en disponibilité pour convenances personnelles de 2 agents dont 1 seulement sera remplacé.

**2.3** – Les autres charges de gestion courante (0,431 M€) représentent 10 % des dépenses. Elles concernent les indemnités et cotisations diverses des élus, les frais de missions, les créances admises en non-valeur, les contributions aux organismes de regroupement ainsi qu'aux communes supportant le coût de la scolarisation d'enfants dont les familles résident sur la commune, enfin, les subventions aux associations et au CCAS.

**2.4** – Les charges financières (0,129 M€) représentent 3 % des dépenses de fonctionnement, il s'agit des intérêts de la dette. Elles sont en légère augmentation par rapport à 2020 (0,126 M€) pour permettre le règlement des intérêts du prêt relais souscrit en 2021.

**2.5** – Un montant de 3 500 € a été inscrit au titre des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs.

**2.6** – Les charges exceptionnelles (titres annulés ou remboursements de « trop perçus » sur participations) figurent pour 500 €.

**2.7** – Les dotations aux amortissements représentent 11 % des dépenses, soit 0,473 M€.

**2.8** – Les dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants sont inscrites pour 2 000 €. Il s'agit des dépenses irrécouvrables.

**2.9** – Le déficit de la section de fonctionnement reporté s'élève à 0,063 M€ (1% des dépenses).

### 3 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**3.1** – Les produits des services représentent 5 % des recettes de fonctionnement (0,219 M€). Ils sont essentiellement constitués de la participation des familles aux frais de fonctionnement des différents services payants de la commune.

**3.2** – Les impôts et taxes directs (2,306 M€ soit 53 % des recettes). L'évolution des bases s'effectue de la manière suivante par rapport à 2020 :

- - 0,134 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti (T.F.B.) ;
- - 0,103 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti (T.F.N.B.) ;

Ce montant est fixé à 2,306 M€.

Il n'est pas proposé cette année d'augmentation des taux communaux :

TAXES	2020	2021
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	25,52	25,52
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	115,57	115,57

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Le montant de TFPB départementale transféré n'est pas automatiquement égal au montant de la ressource de TH perdue par la commune. C'est pourquoi, un coefficient correcteur, calculé par la DGFIP, permet de neutraliser cet écart et d'équilibrer les compensations. Il est fixe et s'appliquera chaque année aux recettes de TFPB de la commune.  
Pour information : la commune de Beaumont de Lomagne fait partie des communes surcompensées. L'effet du coefficient correcteur entraîne la réduction du montant de TFPB à percevoir par la commune de 613 608 €.

Pour mémoire en 2020, la commune a perçu 1 596 130 € au titre des impôts directs locaux. L'Etat nous annonce 1 675 722 € pour 2021.

Les autres produits fiscaux sont représentés par les dotations de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise (0,193 M€), la taxe sur l'électricité (0,110 M€), la taxe additionnelle aux droits de mutation (0,160 M€).

**3.3** – Les dotations et participations (1,278 M€ soit 29 % des recettes) sont essentiellement constituées :

- De la dotation forfaitaire versée par l'Etat (estimée à 0,410 M€ en 2021 contre 0,413 M€ en 2020),
- De la dotation de solidarité rurale à 0,519 M€ (519 458 € perçus en 2020),
- De la dotation nationale de péréquation pour 0,127 M€ (126 608 € en 2020),
- Des participations versées par la C.A.F. au titre du Contrat Enfance pour l'ALSH et le SMJ évaluées à 0,110 M€,
- L'attribution du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle estimé à 15 800 €,
- De diverses attributions de compensation versées par l'Etat pour les exonérations fiscales qu'il consent à certaines catégories de contribuables (0,046 M€ estimés).

**3.4** – Les produits de gestion courante figurent pour un montant de 0,392 M€ (9 % des recettes).

**3.5** – Le remboursement par l'assureur des traitements des agents titulaires en arrêt de travail a été évalué à 0,064 M€ (1 % des recettes).

**3.6** – Les dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants sont inscrites pour 2 000 €. Il s'agit des dépenses irrécouvrables.

**3.7** – L'écriture comptable en recettes de fonctionnement correspondant aux travaux d'investissement réalisés par la régie municipale technique est inscrite pour 0,127 M€ (3 % des RF)

**4 – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

**4.1** – Le remboursement du capital des emprunts figure pour un montant de 1,100 M€.

**4.2** – Les opérations inscrites au budget sont les suivantes :

Opérations	Montant en €	Détail opération
20422 – Subventions d'équipement versées	9 005,00	Subventions « opération façades »
2116 – Cimetières	14 500,00	Achat de terrain pour l'extension du cimetière
2128 – Aménagement terrains	12 000,00	Enrochement de la digue
21318 – Constructions - autres bâtiments publics	1 646 626,55	Etanchéité toiture La Poste, maison bd Gal de Gaulle, local Vis ta Lomagne Travaux, Moe, contrôles divers du Pôle TEC Etude de l'église Garde-corps des tribunes du foot Système de chauffage et peinture ancienne perception Menuiseries école maternelle
2152 – Installations de voirie	21 460,00	Panneaux de signalétique
21534 – Réseau d'électrification	47 500,00	Eclairage public – Extension rue de l'Ayguette Création réseau éclairage public ch. Bourdette Nord Réseau BT / Telecom – Dissimulation Bd de Verdun
2182 – Matériel de transport	15 000,00	Acquisition d'un véhicule pour le service technique
2183 – Matériel informatique	23 200,00	Remplacement matériel informatique divers services
2184 - Mobilier	78 210,00	Acquisition mobilier médiathèque et ALSH
2188 – Autres immos corporelles	181 350,00	Acquisition d'extincteurs Acquisition d'une benne, d'une pompe à eau Acquisition de bornes escamotables Acquisition d'armes pour la police Acquisition de matériel de vidéoprotection Acquisition d'un portail motorisé locaux centre aéré Acquisition de 2 tondeuses pour les espaces verts
<b>TOTAL</b>	<b>2 048 851,55</b>	

**5 – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

**5.1** – La prévision de crédits pour la taxe d'aménagement est inscrite pour 29 000 €.

**5.2** – Le F.C.T.V.A. figure pour un montant de 0,243 M €.

**5.3** – Les subventions (au titre de l'exercice 2021) figurent pour un montant de 0,039 M€.

AR PREFECTURE
082-218200137-20210406-21_021-BF
Regu le 12/04/2021

~~5.4 – Les autres subventions~~ d'investissement non transférables sont inscrites pour 0,425 M€ (il s'agit des subventions de la Com-Com et de l'Europe pour le pôle TEC ainsi qu'un reliquat de subvention de la Fédération Française de Tennis pour la rénovation des courts).

**5.5** – L'amortissement des immobilisations : 0,473 M € est une opération d'ordre.

**5.6** – La souscription d'un emprunt pour un montant de 800 000 € doit permettre d'attendre que le FCTVA et les subventions soient versées pour le Pôle T.E.C.

## C O N C L U S I O N

Les marges de manœuvre destinées à dégager des crédits pour l'investissement sont toujours étroites.

Toutefois, le budget 2020 permet de poursuivre le programme ambitieux engagé depuis 2014.

A côté de l'important investissement que constitue le Pôle TEC., il est nécessaire de continuer à dégager des crédits pour l'investissement « courant » comme la réhabilitation ou la rénovation des bâtiments communaux, l'acquisition de matériels plus performants pour une optimisation du fonctionnement des services municipaux, le remplacement des matériels et outillages techniques, le déploiement de la vidéo protection...

En ce qui concerne le fonctionnement, compte tenu du faible niveau des reversements de l'intercommunalité et des recettes fiscales (cf. le ROB) dès que des possibilités d'économies sont identifiées, les contrats sont renégociés, les différentes procédures de marchés publics sont utilisées pour permettre à la collectivité d'obtenir la qualité pour le meilleur prix, le fonctionnement et l'organisation des services sont optimisées.

L'objectif consiste donc à contenir les dépenses malgré les attentes toujours plus élevées des administrés et les normes réglementaires exponentielles budgétivores imposées aux collectivités.

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Reçu le 12/04/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

BEAUMONT DE LOMAGNE

Numéro SIRET : 21820013700014

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Beaumont-de-Lomagne

M14

BUDGET PRIMITIF  
voté par nature

BUDGET BEAUMONT DE LOMAGNE

ANNEE 2021

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Reçu le 12/04/2021BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

## SOMMAIRE

Pages	
2	I. Informations générales
2	A - Informations statistiques, fiscales et financières
3	B - Modalités de vote du budget
4	II. Présentation générale du budget
4	A1 - Vue d'ensemble - Sections
5	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
8	B2 - Balance générale du budget - Recettes
9	III. Vote du budget
9	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
18	A - Eléments du bilan	X	
18	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
18	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
21	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
24	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
31	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
32	A4 - Etat des provisions	X	
32	A5 - Etalement des provisions	X	
33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
35	B - Engagements hors bilan	X	
36	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
37	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
38	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
38	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
39	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
39	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
40	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
42	C - Autres éléments d'informations	X	
42	C1 - Etat du personnel	X	
46	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
46	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
46	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
47	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
48	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
48	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
49	D2 - Arrêté et signatures	X	



## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Reçu le 12/04/2021BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

8 2 0 1 3	BEAUMONT DE LOMAGNE BP 2021	BUDGET PRIMITIF
-----------	--------------------------------	-----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	4 070
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	110
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Cnes de la Lomagne Tarn & Garonnaise	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 949 276,00	2 781 889,00	683,51	940,66

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	915,42	629,00
2	Produits des impositions directes/population	411,73	454,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 046,98	1 016,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	532,29	330,00
5	Encours de dette/population	1 085,17	773,00
6	DGF/population	259,58	150,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5978	0,5300
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,1330	0,8940
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,5084	0,3250
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0384	0,7600

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.2311-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.2311-15 et R.5111-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de rattachement en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique. Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Reçu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 325 137,00	4 387 825,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	62 688,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 387 825,00	4 387 825,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 315 497,55	2 077 896,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	432 546,34	1 486 873,89
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		183 274,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 748 043,89	3 748 043,89

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 135 868,89	8 135 868,89
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Reçu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 038 510,00		1 059 638,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 283 599,00		2 227 495,00		
014	Atténuations de produits	3 500,00		3 500,00		
65	Autres charges de gestion courante	476 076,00		430 569,00		
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>3 801 685,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 721 202,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	126 338,00		128 685,00		
67	Charges exceptionnelles	1 500,00		500,00		
69	Dotations provisions semi-budgétaires	1 735,00		2 000,00		
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>	<b>3 931 258,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 852 387,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	448 400,00		472 750,00		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>	<b>448 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>472 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 379 658,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 325 137,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	62 688,00
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>62 688,00</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	106 784,00		83 824,00		
70	Produits des services, domaine et vent	221 263,00		219 210,00		
73	Impôts et taxes	1 770 827,00		2 306 389,00		
74	Dotations, subventions et participations	1 832 650,00		1 278 231,00		
75	Autres produits de gestion courante	219 960,00		391 560,00		
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>4 151 484,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 259 214,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	10,00		11,00		
77	Produits exceptionnels	6 850,00				
78	Reprises provisions semi-budgétaires	1 735,00		2 000,00		
	<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>	<b>4 160 079,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 261 225,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	124 250,00		126 600,00		
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>	<b>124 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>126 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 284 329,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 387 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Reçu le 12/04/2021BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (cf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	3 620,00		9 005,00		
21	Immobilisations corporelles	3 901 048,93	432 546,34	2 039 848,55		432 546,34
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	64 785,68				
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>3 969 354,61</b>	<b>432 546,34</b>	<b>2 048 851,55</b>	<b>0,00</b>	<b>432 546,34</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 969 354,61</b>	<b>432 546,34</b>	<b>2 048 851,55</b>	<b>0,00</b>	<b>432 546,34</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	302 000,00		1 102 600,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances rat. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>302 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 102 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
46	Total des op. pour le compte de tiers					
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>4 271 354,61</b>	<b>432 546,34</b>	<b>3 151 451,55</b>	<b>0,00</b>	<b>432 546,34</b>
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	124 250,00		126 000,00		
041	Opérations patrimoniales	64 785,68		37 446,00		
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>189 035,68</b>	<b>0,00</b>	<b>164 046,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 460 390,29</b>	<b>432 546,34</b>	<b>3 315 497,55</b>	<b>0,00</b>	<b>432 546,34</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE + 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 432 546,34

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (cf 138)	1 765 967,00	1 305 905,89	38 555,00		1 395 905,89
16	Emprunts et dettes assimilés (cf 165)	582 400,00		800 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (cf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 327 497,00</b>	<b>1 305 905,89</b>	<b>838 555,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 395 905,89</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (cf 1068)	118 416,00		271 075,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv. d'investissement non transférables	496 967,00	90 959,00	425 000,00		90 968,00
166	Dépôts et cautionnements reçus	2 363,61		1 350,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances rat. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00		31 120,00		
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>691 876,61</b>	<b>90 959,00</b>	<b>729 145,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 968,00</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>3 009 373,61</b>	<b>1 486 873,89</b>	<b>1 567 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 486 873,89</b>
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Op. d'ordre de transferts entre sections	499 400,00		472 750,00		
041	Opérations patrimoniales	64 785,68		37 446,00		
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>513 165,68</b>	<b>0,00</b>	<b>510 196,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 622 539,29</b>	<b>1 486 873,89</b>	<b>2 077 896,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 486 873,89</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE + 183 274,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 1 670 147,89

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	346 160,00
--	--	------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 059 638,00		1 059 638,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 227 495,00		2 227 495,00
014	Atténuations de produits	3 500,00		3 500,00
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante	430 569,00		430 569,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	128 685,00		128 685,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 000,00	472 750,00	474 750,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>3 862 387,00</b>	<b>472 750,00</b>	<b>4 325 137,00</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	62 688,00
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 387 825,00</b>

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	1 102 600,00		1 102 600,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
Total des opérations d'équipement				
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées	9 005,00		9 005,00
21	Immobilisations corporelles	2 472 392,89	164 046,00	2 636 438,89
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>3 583 997,89</b>	<b>164 046,00</b>	<b>3 748 043,89</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 748 043,89</b>

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	63 824,00		63 824,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	219 210,00		219 210,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		126 600,00	126 600,00
73	Impôts et taxes	2 306 389,00		2 306 389,00
74	Dotations, subventions et participations	1 278 231,00		1 278 231,00
75	Autres produits de gestion courante	391 560,00		391 560,00
76	Produits financiers	11,00		11,00
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires	2 000,00		2 000,00
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>4 261 225,00</b>	<b>126 600,00</b>	<b>4 387 825,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE + 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES = 4 387 825,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	271 675,00		271 675,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 950 428,89		1 950 428,89
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1068 non budgétaire)	801 350,00		801 350,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, règle)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		37 446,00	37 446,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		472 750,00	472 750,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 120,00		31 120,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>3 054 573,89</b>	<b>510 196,00</b>	<b>3 564 769,89</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE + 183 274,00

AFFECTATION AU COMPTE 1068 + 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 3 748 043,89

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 038 510,00</b>	<b>1 059 638,00</b>	
60611	Eau et assainissement	45 300,00	47 000,00	
60612	Energie - Electricité	140 000,00	130 000,00	
60621	Combustibles	40 000,00	35 000,00	
60622	Carburants	20 000,00	20 000,00	
60623	Alimentations	45 000,00	52 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	101 000,00	100 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	23 000,00	23 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	8 230,00	7 620,00	
60633	Fournitures de voirie	35 000,00	35 000,00	
60636	Vêtements de travail	7 000,00	7 450,00	
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 500,00	
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	4 500,00	4 500,00	
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	8 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	50 000,00	50 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier	11 700,00	12 965,00	
6135	Locations mobilières	35 700,00	35 575,00	
61521	Terrains	10 000,00	4 000,00	
615221	Bâtiments publics	8 000,00	25 200,00	
615228	Autres bâtiments	3 000,00	10 200,00	
615231	Voies	20 400,00	20 000,00	
615232	Réseaux	3 000,00	3 000,00	
61551	Matériel roulant	15 000,00	10 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	7 500,00	7 000,00	
6156	Maintenance	54 800,00	55 150,00	
6161	Multirisques	37 030,00	26 610,00	
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 940,00	
6184	Versements à des organismes de formation	5 100,00	12 740,00	
6188	Autres frais divers	15 000,00	16 000,00	
6226	Honoraires	18 000,00	18 550,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	4 000,00	
6228	Divers	150 000,00	168 500,00	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 300,00	
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	5 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 020,00	2 000,00	
6237	Publications	3 500,00	3 500,00	
6247	Transports collectifs	4 000,00	3 500,00	
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	
6256	Missions	200,00		
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	8 000,00	
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	19 500,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	903,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	3 625,00	3 880,00	
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois comm	1 000,00	1 000,00	
62878	A d'autres organismes	2 165,00	2 060,00	
6288	Autres services extérieurs	440,00	245,00	
63512	Taxes foncières	48 000,00	48 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	150,00	150,00	
6358	Autres droits	600,00	600,00	
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres	50,00		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 283 599,00</b>	<b>2 227 495,00</b>	
6332	Cotisations versées au FNAL	6 310,00	6 285,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	28 100,00	26 065,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rény	3 800,00	3 770,00	



AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
64111	Rémunération principale	1 170 000,00	1 126 405,00	
64112	NBI, supp. fam. de traite. & indemnité de ré	30 000,00	28 315,00	
64118	Autres indemnités	223 900,00	231 070,00	
64131	Rémunération	50 200,00	46 340,00	
64138	Autres indemnités	4 000,00	8 400,00	
64168	Autres emplois d'insertion	21 500,00	21 590,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	194 000,00	191 900,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	388 000,00	379 600,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 000,00	2 910,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	135 825,00	131 077,00	
6456	Versement au FNC du supplément familial		443,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	4 700,00	4 685,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 040,00	5 940,00	
6478	Autres charges sociales diverses	292,00		
6488	Autres charges	12 932,00	12 900,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>3 600,00</b>	<b>3 600,00</b>	
7301171	Dégrév. TF sur prop. non bâties pour jeune	3 600,00	3 600,00	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>476 076,00</b>	<b>430 569,00</b>	
6521	Déficit des budgets annexes à caract. admin		20 000,00	
6531	Indemnités	88 400,00	91 500,00	
6532	Frais de mission	600,00	500,00	
6533	Cotisations de retraite	4 360,00	4 600,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	8 000,00	7 500,00	
6535	Formation	500,00	500,00	
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin mand	60,00	53,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 735,00	2 000,00	
6553	Service d'incendie	74 405,00	74 104,00	
6558	Autres contributions obligatoires	42 968,00	35 280,00	
657362	CCAS	1 000,00	1 000,00	
65737	Autres établissements publics locaux	66 565,00		
65738	Autres organismes	6 600,00	5 500,00	
6574	Subv. fonct. aux asso. & autres pers. de droits	170 089,00	186 072,00	
65888	Autres	10 904,00	1 680,00	
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>3 801 685,00</b>	<b>3 721 202,00</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>126 338,00</b>	<b>128 685,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 000,00	88 120,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	34 079,00	34 270,00	
	ICNE de l'exercice N-1	-42 211,00	-34 080,00	
6618	Intérêts des autres dettes	28 250,00	26 200,00	
6688	Autres	11 220,00	14 175,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 500,00</b>	<b>500,00</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00		
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d)</b>	<b>1 735,00</b>	<b>2 000,00</b>	
6817	Dot. aux prov. pour dépré. des actifs circul	1 735,00	2 000,00	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>3 931 258,00</b>	<b>3 852 387,00</b>	<b>0,00</b>

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	448 400,00	472 750,00	
6611	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & co	448 400,00	472 750,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>448 400,00</b>	<b>472 750,00</b>	<b>0,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>448 400,00</b>	<b>472 750,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>4 379 668,00</b>	<b>4 325 137,00</b>	<b>0,00</b>

RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	62 688,00
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>4 387 825,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	34 270,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-34 080,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	190,00

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	<b>Atténuations de charges</b>	<b>106 784,00</b>	<b>63 824,00</b>	
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	106 784,00	63 824,00	
70	<b>Produits des services, domaine et vente</b>	<b>221 283,00</b>	<b>219 210,00</b>	
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	5 000,00	3 000,00	
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	10 146,00	14 020,00	
7062	Redevances & droits des serv. à caractère	2 000,00	2 000,00	
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	92 000,00	100 000,00	
70686	Autres prestations de service	31 000,00	32 000,00	
70848	aux autres organismes	74 162,00	60 945,00	
70876	par d'autres redevables	6 955,00	7 245,00	
73	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 770 627,00</b>	<b>2 306 389,00</b>	
73111	Impôts directs locaux	1 137 360,00	1 675 722,00	
73211	Attribution de compensation	154 467,00	164 467,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	38 000,00	38 200,00	
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	65 000,00	68 000,00	
7336	Droits de place	13 000,00	10 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	100 000,00	110 000,00	
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	80 000,00	80 000,00	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	10 000,00	10 000,00	
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fc	173 000,00	160 000,00	
74	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>1 632 650,00</b>	<b>1 278 231,00</b>	
7411	Dotations forfaitaire	412 716,00	410 450,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	519 458,00	519 450,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	128 608,00	126 900,00	
744	FCTVA	109,00	295,00	
74718	Autres	12 000,00	10 600,00	
7472	Régions	7 900,00	12 000,00	
7473	Départements	708,00		
74748	Autres communes	22 550,00	26 400,00	
7478	Autres organismes	150 000,00	110 000,00	
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	18 100,00	15 900,00	
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	22 991,00	46 026,00	
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	538 086,00		
7488	Autres attributions et participations	3 426,00	610,00	
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>219 960,00</b>	<b>391 560,00</b>	
752	Revenus des immeubles	161 200,00	127 190,00	
7551	Exédent des budgets annexes à car. admin		200 000,00	
757	Redevances versées par fermiers & conce	28 760,00	38 770,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	30 000,00	25 600,00	
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>	<b>4 151 484,00</b>	<b>4 259 214,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>			
76	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>10,00</b>	<b>11,00</b>	
7688	Autres	10,00	11,00	
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>6 850,00</b>		
7711	Dépôts et pénalités perçues	2 250,00		
7788	Produits exceptionnels divers	4 600,00		
78	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (</b>	<b>1 735,00</b>	<b>2 000,00</b>	
7817	Rep.sur prov.pour dépréciation acifis circu	1 735,00	2 000,00	
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>4 160 079,00</b>	<b>4 261 225,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>= a + b + c + d</b>			

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	124 250,00	126 600,00	
722	Immobilisations corporelles	124 250,00	126 600,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>124 250,00</b>	<b>126 600,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>4 284 329,00</b>	<b>4 387 825,00</b>	<b>0,00</b>
+				
RESTES A REALISER N-1				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>4 387 825,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho	3 520,00	9 005,00	
20422	Bâtiments et installations	3 520,00	9 005,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opér	3 901 048,93	2 039 846,55	
2111	Terrains nus	13 000,00		
2116	Cimetières		14 500,00	
2128	Autres agencements et aménagements de	11 345,00	12 000,00	
21311	Hôtel de ville	3 773 336,87	1 048 626,55	
2152	Installations de voirie	615,00	21 460,00	
21534	Réseaux d'électrification	3 990,96	47 500,00	
2168	Autres collections et œuvres d'art	8 342,10		
2182	Matériel de transport		15 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 965,00	23 200,00	
2184	Mobilier	1 195,00	78 210,00	
2186	Autres immobilisations corporelles	85 259,00	181 350,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio	64 785,68		
238	Avances versées sur comm.immo.corporel	64 785,68		
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 969 354,61</b>	<b>2 048 851,55</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	302 000,00	1 102 600,00	
1641	Emprunts en euros	250 000,00	1 050 000,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	50 000,00	50 600,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>302 000,00</b>	<b>1 102 600,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>4 271 354,61</b>	<b>3 151 451,55</b>	<b>0,00</b>
040	Opération d'ordre transfert entre section	124 250,00	126 600,00	
	<b>Charges transférées</b>	<b>124 250,00</b>	<b>126 600,00</b>	
21311	Hôtel de ville	96 900,00	93 600,00	
2132	Immeubles de rapport		3 000,00	
2152	Installations de voirie	7 350,00	10 000,00	
21534	Réseaux d'électrification	20 000,00	20 000,00	
041	Opérations patrimoniales	64 785,68	37 446,00	
21311	Hôtel de ville	64 785,68	37 446,00	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>189 035,68</b>	<b>184 046,00</b>	<b>0,00</b>

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Reçu le 12/04/2021BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		4 460 390,29	3 315 497,55	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1				432 546,34
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 748 043,89

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Reçu le 12/04/2021BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	1 765 097,00	38 555,00	
1322	Régions	630 372,00		
1323	Départements	108 213,00	38 555,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	1 026 512,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 166)	562 400,00	800 000,00	
1641	Emprunts en euros	562 400,00	- 800 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	<b>Total des recettes d'équipement (sauf 13B)</b>	<b>2 327 497,00</b>	<b>838 555,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	118 416,00	271 675,00	
10222	FCTVA	92 416,00	242 675,00	
10226	Taxe d'aménagement	26 000,00	29 000,00	
138	Autres subv. d'inv. non transférables	496 097,00	425 000,00	
1387	Budget communautaire et fonds structurels	400 000,00	400 000,00	
1388	Autres	96 097,00	25 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 363,61	1 350,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré)			
25	Participations et créances ratl. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	65 000,00	31 120,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>681 876,61</b>	<b>729 145,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>3 009 373,61</b>	<b>1 567 700,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	448 400,00	472 750,00	
2804132	Bâtiments et installations	100,00	100,00	
2804172	Bâtiments et installations	5 106,00	5 106,00	
2804173	Projets d'infrastructures d'intérêt national	2 031,00	2 032,00	
280422	Bâtiments et installations	1 500,00	1 630,00	
28126	Autres agencements et aménagements de	23 368,00	23 068,00	
281311	Hôtel de ville	185 790,00	208 990,00	
281318	Autres bâtiments publics	54 252,00	54 252,00	
28132	Immeubles de rapport	4 228,00	4 495,00	
28135	Install. généré., agencement, aménagements d	5 976,00	5 976,00	
28138	Autres constructions	8 618,00	8 618,00	
28151	Réseaux de voirie	17 275,00	16 874,00	
28152	Installations de voirie	1 715,00	1 756,00	
281534	Réseaux d'électrification	17 270,00	18 820,00	
28158	Autres install., matériel et outillage techniq	330,00	330,00	
28181	Install. générales, agencement & aménagem	2 175,00	2 173,00	
28182	Matériel de transport	5 584,00	3 230,00	

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
28183	Matériel de bureau et informatique	12 946,00	14 230,00	
28184	Mobilier	2 232,00	2 472,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	97 912,00	98 596,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>448 400,00</b>	<b>472 750,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales	64 785,68	37 446,00	
238	Avances versées sur comm.immo.corporel	64 785,68	37 446,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>513 185,68</b>	<b>510 196,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>3 522 559,29</b>	<b>2 077 896,00</b>	<b>0,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>1 496 873,89</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>183 274,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>3 748 043,89</b>



AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Reçu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 012 921,00	2 712 212,00	95 884,00	235 880,00
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>1 012 921,00</b>	<b>2 712 212,00</b>	<b>95 884,00</b>	<b>235 880,00</b>
011 Charges à caractère général	341 618,00	366 078,00	15 780,00	165 120,00
012 Charges de personnel et frais assi	3 500,00	2 206 905,00		
014 Atténuations de produits	1 180,00	141 229,00	80 104,00	40 780,00
65 Autres charges de gestion courant	128 686,00			
66 Charges financières	500,00			
67 Charges exceptionnelles	2 000,00			
68 Dotations provisions semi-budgétair				
022 Dépenses imprévues				
023 Virement à la section d'investissem				
042 Opérations d'ordre de transfert en	472 750,00			
043 Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002 Résultat reporté	62 668,00			
<b>Restes à réaliser, reports</b>				
<b>RECETTES</b>	<b>3 407 058,00</b>	<b>104 565,00</b>	<b>264 600,00</b>	
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>3 407 058,00</b>	<b>104 565,00</b>	<b>264 600,00</b>	
013 Atténuations de charges		83 824,00		
70 Produits des services, domaine et v		16 591,00		100 000,00
73 Impôts et taxes	2 138 189,00			38 200,00
74 Dotations, subventions et particip	1 118 621,00	10 600,00		126 400,00
75 Autres produits de gestion courant	21 637,00	13 550,00		
76 Produits financiers	11,00			
77 Produits exceptionnels				
78 Reprises provisions semi-budgétair	2 000,00			
042 Opérations d'ordre de transfert en	126 600,00			
043 Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002 Résultat reporté				
Autres recettes	126 600,00			
<b>Restes à réaliser, reports</b>				
<b>SOLDE</b>	<b>2 394 137,00</b>	<b>-2 607 647,00</b>	<b>-95 884,00</b>	<b>28 720,00</b>

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

		118 303,00	106 538,00	52 125,00
<b>DEPENSES</b>				
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>118 303,00</b>	<b>106 538,00</b>	<b>52 125,00</b>
011	Charges à caractère général	10 076,00	51 970,00	52 125,00
012	Charges de personnel et frais assi			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courant	108 228,00	54 568,00	
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétai			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissem			
042	Opérations d'ordre de transfert en			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio			
002	Résultat reporté			
<b>Restes à réaliser, reports</b>				
<b>RECETTES</b>		<b>58 208,00</b>	<b>85 968,00</b>	<b>18 000,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>58 208,00</b>	<b>85 968,00</b>	<b>18 000,00</b>
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et v	40 546,00	21 918,00	8 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et particip		12 610,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courant	17 662,00	51 440,00	
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétai			
042	Opérations d'ordre de transfert en			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio			
002	Résultat reporté			
	Autres recettes			
<b>Restes à réaliser, reports</b>				
<b>SOLDE</b>		<b>-60 095,00</b>	<b>-20 570,00</b>	<b>-34 125,00</b>

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	645,00	48 597,00	4 720,00	4 387 825,00
Dépenses de l'exercice	645,00	48 597,00	4 720,00	4 387 825,00
011 Charges à caractère général	645,00	27 007,00	220,00	1 059 638,00
012 Charges de personnel et frais assi		21 590,00		2 227 496,00
014 Atténuations de produits				3 500,00
85 Autres charges de gestion courant			4 500,00	430 569,00
86 Charges financières				128 685,00
67 Charges exceptionnelles				500,00
68 Dotations provisions semi-budgétair				2 000,00
022 Dépenses imprévues				
023 Virement à la section d'investissem				
042 Opérations d'ordre de transfert en				472 750,00
043 Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002 Résultat reporté				62 688,00
Restes à réaliser, reports				
<b>RECETTES</b>	<b>79 735,00</b>	<b>351 621,00</b>	<b>18 070,00</b>	<b>4 387 825,00</b>
Recettes de l'exercice	79 735,00	351 621,00	18 070,00	4 387 825,00
013 Atténuations de charges				63 824,00
70 Produits des services, domaine et v	2 736,00	29 020,00	400,00	219 210,00
73 Impôts et taxes		120 000,00	10 000,00	2 306 389,00
74 Dotations, subventions et particip				1 278 231,00
75 Autres produits de gestion courant	77 000,00	202 601,00	7 670,00	391 560,00
76 Produits financiers				11,00
77 Produits exceptionnels				
78 Reprises provisions semi-budgétair				2 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert en				126 600,00
043 Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002 Résultat reporté				
Autres recettes				126 600,00
Restes à réaliser, reports				
<b>SOLDE</b>	<b>79 090,00</b>	<b>303 024,00</b>	<b>13 350,00</b>	

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		675 207,55	2 552 140,00	82 300,00	7 660,00
<b>Dépenses de l'exercice</b>		<b>675 207,55</b>	<b>2 152 140,00</b>	<b>82 300,00</b>	<b>7 660,00</b>
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	210 561,55	1 352 140,00	82 300,00	7 660,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	300 600,00	800 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s	126 600,00			
041	Opérations patrimoniales	37 446,00			
001	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser, reports</b>			<b>400 000,00</b>		
<b>RECETTES</b>		<b>996 265,00</b>	<b>2 538 320,89</b>		<b>12 023,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>		<b>996 265,00</b>	<b>1 216 130,00</b>		<b>12 023,00</b>
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		415 130,00		12 023,00
16	Emprunts et dettes assimilés		800 000,00		
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et réserves	271 675,00			
138	Autres subv. d'inv. non transférabl		400 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa	31 120,00			
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en	472 750,00			
041	Opérations patrimoniales	37 446,00			
001	Résultat reporté	183 274,00			
<b>Restes à réaliser, reports</b>			<b>1 323 190,89</b>		
<b>SOLDE</b>		<b>321 057,45</b>	<b>-13 819,11</b>	<b>-82 300,00</b>	<b>4 373,00</b>

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
----------	--------------	------------------------	---	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		187 000,00	20 448,54	8 510,00
Dépenses de l'exercice		187 000,00	16 440,00	8 510,00
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	187 000,00	16 440,00	8 510,00
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement req			
16	Emprunts et dettes assimilés			
18	Compte de liaison : affectation (B			
26	Participations et créances ratt. à d			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
040	Opérations d'ordre transfert entre s			
041	Opérations patrimoniales			
001	Résultat reporté			
<b>Restes à réaliser, reports</b>			<b>4 008,54</b>	
RECETTES		11 402,00	163 728,00	
Recettes de l'exercice		11 402,00	25 000,00	
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement req	11 402,00	25 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilés			
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours			
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'inv. non transférabl		25 000,00	
18	Compte de liaison : affectation (B			
26	Participations et créances ratt. à d			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisa			
021	Virement de la section de fonctio			
040	Opérations d'ordre de transfert en			
041	Opérations patrimoniales			
001	Résultat reporté			
<b>Restes à réaliser, reports</b>			<b>138 728,00</b>	
<b>SOLDE</b>		<b>-175 598,00</b>	<b>143 279,46</b>	<b>-8 510,00</b>

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		51 297,80	153 260,00	10 230,00	3 748 043,89
Dépenses de l'exercice		22 760,00	153 260,00	10 230,00	3 316 497,55
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées	9 005,00			9 005,00
21	Immobilisations corporelles	11 755,00	153 260,00		2 039 846,55
22	Immobilisations reçues en affectat			10 230,00	
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000,00			1 102 600,00
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				126 600,00
041	Opérations patrimoniales				37 446,00
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports		28 537,80			432 548,34
RECETTES		1 350,00	24 955,00		3 748 043,89
Recettes de l'exercice		1 350,00			2 261 170,00
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				463 555,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 350,00			801 360,00
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et réserves				271 675,00
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				425 000,00
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				31 120,00
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				472 750,00
041	Opérations patrimoniales				37 446,00
001	Résultat reporté				183 274,00
Restes à réaliser, reports			24 955,00		1 486 873,89
SOLDE		-49 947,80	-128 305,00	-10 230,00	

IV - ANNEXES  
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE  
IV  
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de mobilisation	Date de remboursement	Nominal (2)	Type de taxe d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil de remboursement (7)	Passif des remboursements anticipés S.N.	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux actuel (5)	Taux de taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
Néant														
1641 Emprunts en euros														
007320110221	CASSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES	26/02/2011		15/04/2015	200 000,00	F		3,64	3,64	EUR	S	P	N	A-1
007320110222	CASSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES	22/02/2011		15/04/2015	800 000,00	F		3,64	3,64	EUR	S	P	N	A-1
00748287619	CASSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	26/06/2012		10/10/2015	400 000,00	F		4,91	4,91	EUR	A	P	N	A-1
030552E	CASSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	02/10/2019		06/02/2020	300 000,00	F		1,56	1,56	EUR	T	P	N	A-1
0419017	CCIC - CASSE DES DEPOSITS ET CON			01/08/1994	144 826,87	V		5,80	5,80	EUR	A	P	N	A-1
101308	CCIC - CASSE DES DEPOSITS ET CON	18/11/2015		01/01/2023	650 000,00	C		1,50	1,50	EUR	A	C	N	A-1
11686349633	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES	30/06/2004		15/01/2005	300 000,00	F		4,97	4,97	EUR	A	P	N	A-1
229119E	CASSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES	19/06/2020		06/10/2021	212 490,00	F		1,31	1,31	EUR	A	P	N	A-1
43810374	CASSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	17/1/2014		06/01/2016	250 000,00	F		3,04	3,04	EUR	A	P	N	A-1
4670844	CASSE EPARGNE/ PRELEVEMENT			05/09/2016	150 000,00	F		2,00	2,00	EUR	T	P	N	A-1
4822935	CASSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	14/02/2017		05/09/2017	143 000,00	F		1,57	1,57	EUR	T	P	N	A-1
483329B	CASSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	01/06/2017		06/09/2017	600 000,00	F		1,48	1,48	EUR	T	P	N	A-1
6272381	CASSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	18/04/2018		06/06/2019	166 000,00	F		1,57	1,57	EUR	A	P	N	A-1
6166799	CASSE EPARGNE/ PRELEVEMENT	15/10/2002		20/02/2003	300 000,00	F		5,40	5,40	EUR	A	P	N	A-1
6373829169	CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES	02/06/2009		15/01/2010	400 000,00	F		4,14	4,14	EUR	A	C	N	A-1
16441 Opérations offertes à l'emprunt														
Néant														
16441 Opérations offertes à l'emprunt														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
Néant														

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 1649 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission des de mobilisation (1)	Date du rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil de risque de rembour- sement (7)	Possi- bilité d'emprunt pour rembour- sement anticipé ou ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux actuariel (5)	Taux actuariel					
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					6 498 238,57									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>6 498 238,57</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Y compris, le montant emprunté à l'origine.

(3) T : pour taux fixe ; F : pour taux variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) M : pour un indice de référence ; E : pour un indice de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel proportionnel, F pour amortissement annuel proportionnel, P pour amortissement annuel proportionnel, F pour amortissement annuel proportionnel, F pour amortissement annuel proportionnel.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCC8 018077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A2.2**

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Emprunts et autres au 01/01/2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cout ver ture ? Chiffre en euros (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après sélection éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résé- rielle (en an- nées) (12)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date du budget (14)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
									Charges d'intérêt (15)	Intérêts ponctifs (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
Néant											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)											
1641 Emprunts en euros											
007202110221	N			4 415 861,38					284 916,11	107 516,71	34 267,21
007200110222	N			3 798 725,38					234 963,11	81 383,17	28 251,08
00748207013	N			185 705,00	21,78	F		2,48	9 024,73	5 986,47	1 216,52
0001532E	N			682 833,65	2,78	F		2,47	20 088,93	29 946,89	4 874,07
0418077	N			220 903,97	9,99	F		4,91	27 067,91	11 244,32	2 192,89
103308	N			272 645,04	8,98	F		1,55	28 800,80	4 062,20	576,89
1160042083	N			34 417,11	5,65	V		3,05	9 916,69	919,51	
223116E	N			950 000,00	35,00	C		1,50			
4830374	N			82 028,47	3,99	F		4,57	19 153,67	3 748,70	2 751,64
4832044	N			212 400,00	10,00	F		1,31	12 906,56	2 997,02	617,04
4832045	N			178 785,96	9,98	F		3,04	15 597,11	5 459,17	4 899,01
4832046	N			109 612,06	10,67	F		2,00	9 476,23	2 121,45	138,08
4832047	N			110 336,62	11,42	F		1,57	9 039,29	1 679,23	110,44
4832048	N			392 105,22	11,67	F		1,40	31 577,99	5 861,37	374,08
4832049	N			135 742,26	11,66	F		1,67	10 988,03	2 131,15	1 120,88
4832050	N			46 798,02	1,58	F		5,40	22 783,77	2 527,09	1 20,25
4832051	N			224 000,00	13,99	F		4,14	18 000,00	9 279,60	8 252,40
16441 Opérations affinitaires à l'emprunt				817 935,00					30 050,00	28 153,04	6 016,13
000264	N			354 176,00	9,99	F		3,80	35 416,00	13 645,25	1 589,20
00204	N			283 760,00	12,99	F		4,87	15 140,00	12 468,29	4 448,93
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
Néant											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
Néant											

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 168) (suite)

Emprunts et dettes au 01/07/2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cout ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/07/2021	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			CNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capota	Charges d'intérêt (15)	
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>				4 416 661,38				284 919,11	107 616,71		34 287,21
<b>TOTAL GENERAL</b>											

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut être ressorti le remboursement du capital de la date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".  
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IC91014077C du 23 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).  
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/07/2021 après opérations de couverture.  
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrats initiaux et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Nominal (2)	Capital restant au 01/01/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (6)	Taux maximal (7)	Coût de sortie (8)	Taux maximal après ouverture éventuelle du budget (9)	Niveau du taux à la date de vote du budget (10)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant de
TOTAL 0												
Echange de taux fixe variable simple plafonné (cap) ou encadré (barrière) (A)												
NEANT												
TOTAL (A)												
Barrière simple (B)												
NEANT												
TOTAL (B)												
Option d'échange (C)												
NEANT												
TOTAL (C)												
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 3 capés (D)												
NEANT												
TOTAL (D)												
Multiplicateur jusqu'à 2 (E)												
NEANT												
TOTAL (E)												
Autres types de structure (F)												
NEANT												
TOTAL (F)												
TOTAL GENERAL												

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par rapport au total des emprunts de taux (12)

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice au 29/06/2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice en euro / 2 : indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou le formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou le formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant des intérêts.  
 (9) Montant des intérêts.  
 (10) Indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget. Indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.  
 (11) Indiquer les intérêts perçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.  
 (12) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 708.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacents Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadre (tunnel)	17  100,00 %  4 416 661,38	  %	  %	  %	  %	  %
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nb prod. % enc. Mlt €	  %	  %	  %	  %	  %
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod. % enc. Mlt €	  %	  %	  %	  %	  %
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod. % enc. Mlt €	  %	  %	  %	  %	  %
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod. % enc. Mlt €	  %	  %	  %	  %	  %
(F) Autres types de structures	Nb prod. % enc. Mlt €	  %	  %	  %	  %	  %

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
<p>Biens de faible valeur Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00 €</p> <p>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</p>	<p style="text-align: center;">Catégories de biens amortis</p> <p>202-Frais d'études, d'élaborat<sup>n</sup> de modificat<sup>n</sup> PLU Agenc. et aménag. de b<sup>ât.</sup>, inst. élect. et téléphonique Appareils de laboratoire Appareils de levage - Ascenseurs Autres agencements et aménagements de terrains Bâtiments légers - Abris Camions et véhicules Coffre-fort Equipements de garage et atelier Equipements des cuisines Equipements sportifs Frais liés à la réalisat<sup>n</sup> des documents d'urbanis. Installations de voirie Installations et appareils de chauffage Literie - Canapé Logiciels Matériel de bureau électrique et électronique Matériel de restauration Matériel informatique Matériel technique électrique ou électronique Matériel classiques Mobiler Plantations Voitures</p>	<p>02/09/2009</p> <p>Durée (en années)</p> <p>5 15 5 30 15 15 8 30 15 10 10 5 30 10 5 2 5 3 2 5 5 10 20 5</p>

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

## A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abatement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

## A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Reçu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		1 100 500,00	0,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		1 100 500,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	50 500,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 100 600,00	432 546,34		1 533 146,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.



AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		III 1 200 545,00	0,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		696 675,00	0,00
10222	FCTVA	242 675,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	29 000,00	0,00
1387	Budget communautaire et fonds structurels	400 000,00	0,00
1388	Autres	25 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		503 870,00	0,00
2804132	Bâtiments et installations	100,00	0,00
2804172	Bâtiments et installations	5 108,00	0,00
2804173	Projets d'infrastructures d'intérêt national	2 032,00	0,00
280422	Bâtiments et installations	1 630,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	23 068,00	0,00
281311	Hôtel de ville	208 980,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	54 252,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	4 485,00	0,00
28135	Install.géné., agencement, aménagements des construc	5 976,00	0,00
28138	Autres constructions	8 618,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	16 874,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 756,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	18 820,00	0,00
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	330,00	0,00
28181	Install.général, agencement & aménagements divers	2 173,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 230,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 230,00	0,00
28184	Mobilier	2 472,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	98 596,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 120,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	1 200 545,00	1 486 873,89	183 274,00		2 870 692,89

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 533 146,34
Ressources propres disponibles	IV	2 870 692,89
<b>Solde</b>	V = IV - II (6)	1 337 546,55

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (3) Les comptes 16, 28, 39, 48 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (4) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.  
 (6) Indiquer le signe algébrique.

REALMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021
	Année	Profil				
<b>Totaux des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>						
MAISON DE RETRAITE B	2005	P	TRAVAUX EXTENSION MAISON D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	2 272 806,00	1 451 168,03
MAISON DE RETRAITE B	2005	P	TRAVAUX EXTENSION MAISON D	CREDIT FONCIER DE FRANCE	983 900,50	518 288,72
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	1 108 065,50	757 849,59
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	19 576,00	17 098,48
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	4 894,00	4 447,50
TARN ET GARONNE HABI	2013	P	ACQUISITION ET RENOVATION D	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	5 096,00	4 350,66
TARN ET GARONNE HABI	2020	P	REHABILITATION DE 14 LOGEMEN	CDC - CAISSE DES DEPOTS ET C	1 274,00	1 133,08
<b>Totaux généraux</b>					<b>2 272 806,00</b>	<b>1 451 168,03</b>

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)			en Intérêts (8)	en Capital
9	Annuelle	V		3,15	V			51 539,36	87 870,28
16	Annuelle	V		3,93	V	A-1		20 135,26	47 123,85
33	Annuelle	F		1,85	F	A-1		29 783,49	34 919,76
43	Annuelle	F		1,85	F	A-1		315,32	380,60
33	Annuelle	F		1,05	F	A-1		82,28	68,59
43	Annuelle	F		1,05	F	A-1		45,58	111,00
25	Annuelle	F	EURIBOR	1,10	F	A-1	EURIBOR	1 164,43	5 245,50
								51 539,36	87 870,28

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Indiquer la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt (voir l'article 96111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés)).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 96111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	139 409,64
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	392 435,82
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I = A + B + C - D	<b>531 845,46</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II	<b>4 261 225,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II * 100	<b>12,48</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES		IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

**B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Designation du credit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (2)
					2022	2023	2024	2025		
2020	COPIEUR RUCOH SC/PM/ST/EC/URB	9 860,00	CM/CIC LEASING	5	9 860,00	9 860,00	9 860,00	2 470,00		32 080,00
2020	COPIEUR RUCOH EP	2 080,00	CM/CIC LEASING	5	2 080,00	2 080,00	2 080,00	520,00		6 760,00
2020	COPIEUR RUCOH EM	1 040,00	CM/CIC LEASING	6	1 040,00	1 040,00	1 040,00	260,00		3 380,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

**B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du contrat de PPP (en cocontractant)	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme nette des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2021	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	** Au profit d'organismes publics						
	NEANT						

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.3 B1.4 B1.5 B1.6
* Au profit d'organismes privés (*)		
NEANT		
Total		

(\*) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Localis (article L.1611-3-2 du CGCT). L' "Organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Localis. La rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne "Date en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un "titre éligible". La colonne "Date en capital à l'origine" correspond au montant de la garantie. Annuités à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au cours de l'exercice	Annuités reçues au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
	NEANT				
65738	Autres organismes				5 500,00
	Subvention de fonctionnement		OCCCE82 - COOP. SCOLAIRE EC. MATERNEL	Association	1 900,00
	Subvention de fonctionnement		OCCCE82 ECOLE PRIMAIRE BEAUMONT	Association	3 600,00
					178 072,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				500,00
	Subvention de fonctionnement		ACCA DE BEAUMONT DE LOMAGNE	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		AMICALE SAPEURS-POMPIERS	Association	6 000,00
	Subvention de fonctionnement		ASS. FERMAT SCIENCE	Association	36 108,00
	Subvention de fonctionnement		ASS. LES P TITS LOUPS	Association	540,00
	Subvention de fonctionnement		ASS. SOCIOCULTURELLE	Association	53 120,00
	Subvention de fonctionnement		BEAUMONT LAVIT LOMAGNE VOLLEY CLUB	Association	1 500,00
	Subvention de fonctionnement		CINELOMAGNE	Association	0,00
	Subvention de fonctionnement		COMITE DES FETES DE BEAUMONT	Association	3 500,00
	Subvention de fonctionnement		CROIX ROUGE BEAUMONTOISE	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		DANC IN LOMAGNE	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		ECOLE DE RUGBY - STADE BEAUMONTOIS L	Association	9 000,00
	Subvention de fonctionnement		ENTREE DANS LA DANSE	Association	200,00
	Subvention de fonctionnement		FOOTBALL CLUB BEAUMONTOIS	Association	11 070,00
	Subvention de fonctionnement		GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	180,00
	Subvention de fonctionnement		KARATE CLUB	Association	300,00
	Subvention de fonctionnement		LA FABRIQUE	Association	0,00
	Subvention de fonctionnement		LA GAULE BEAUMONTOISE	Association	135,00
	Subvention de fonctionnement		LES AINES LOMAGNOLS	Association	4 721,00
	Subvention de fonctionnement		LOMAGNE BASKET BALL	Association	0,00

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Reçu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
 (article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention de fonctionnement		MELOMAGNE	Association	600,00
	Subvention de fonctionnement		MIDI GASCOGNE CENTRE DE READAPTATIO	Association	900,00
	Subvention de fonctionnement		PETANQUE BEAUMONTOISE	Association	200,00
	Subvention de fonctionnement		POUMPILS BEAUMONTOIS	Association	500,00
	Subvention de fonctionnement		SOCIETE DES COURSES DE BEAUMONT	Association	10 000,00
	Subvention de fonctionnement		STADE BEAUMONTOIS LOMAGNE RUGBY	Association	34 198,00
	Subvention de fonctionnement		TENNIS CLUB BEAUMONTOIS	Association	360,00
	Subvention de fonctionnement		VIS TA LOMAGNE (GERB)	Association	4 500,00



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS A TEMPS NON COMPLET		TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS	NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES		AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>ADMINISTRATIVE</b>									
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	9,00					9,00	9,00	9,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	1,00					1,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	6,00					6,00	6,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00					1,00	1,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00					1,00	1,00	1,00
<b>TECHNIQUE</b>									
ADJOINT TECHNIQUE	C	29,00	7,00				36,00	34,19	36,33
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2020)	C	6,00					6,00	6,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL	C	4,00	1,00				5,00	4,90	4,90
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL	C	13,00	3,00				16,00	17,60	17,60
AGENT D'ENTRETIEN DE VOIRIE	C	2,00					2,00	1,14	1,14
AGENT DE MAITRISE	C	1,00					1,00	1,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4,00					4,00	4,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRE CLASSE	B	1,00					1,00	1,00	1,00
<b>SOCIAL</b>									
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 1ERE CL DE	C	5,00					5,00	4,00	4,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CL DE	C	3,00					3,00	2,00	2,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CL DE	C	2,00					2,00	2,00	2,00
<b>ANIMATION</b>									
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00					1,00	1,00	1,00
<b>CULTUREL</b>									
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE C	C	1,00	1,00				2,00	1,90	1,90
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2	B	1,00	1,00				2,00	0,90	0,90
<b>POLICE MUNICIPALE</b>									
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00					2,00	2,00	2,00
CHEF DE SERVICE	B	1,00					1,00	1,00	1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>									
NEANT									
<b>TOTAL GENERAL</b>		47,00	8,00				55,00	52,09	54,23

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB550102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
(2) Catégories : A, B ou C.  
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.  
(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%), présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5 = 0,4).  
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, emplois spécifiques régis par l'article 1597 ter de la loi n° 84-53 du 20 janvier 1984 etc.

BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354		3-1	CDD
AGENT D'ENTRETIEN DE VOIRIE		TECH			A	A / Autres : contrats aidés
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

- (1) CATEGORIES : A, B et C  
 (2) SECTEUR : ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 C : Culturel  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CUL : Culturel  
 ANM : Animation  
 PNL : Police

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)  
 (4) CONTRAT : A : durée indéterminée  
 3-0 : article 3 : durée déterminée  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire titulaire à durée déterminée  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi  
 3-3-1 : emplois de catégorie A hors fonctions publiques susceptibles d'assurer les fonctions essentielles  
 3-3-2 : emplois de catégorie A hors fonctions publiques susceptibles d'assurer les fonctions essentielles  
 3-3-3 : emplois de catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient  
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de sections des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil  
 lorsque le quota de temps de travail est inférieur à 50%  
 3-4 : emplois de catégorie B et de catégorie C des communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'empare de la collectivité ou à l'habilitation en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel  
 3-5 : article 39 travailleurs handicapés catégorie C  
 4 : article 47 recrutements effectués sur emplois fonctionnaires  
 5 : article 48 recrutements effectués sur emplois non fonctionnaires  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus  
 A : autres (préciser)

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être identifiés "A" autre et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aides)  
 (6) Occupe-t-il un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 4-7 de la loi n°84-593 du 26 juillet 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée déterminée de moins de 18 mois?  
 (7) Occupe-t-il un emploi non permanent de la fonction publique territoriale. Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1  
 (8) S'il s'agit d'un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n°85-1146 du 20 octobre 1985.

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
 Regu le 12/04/2021

BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération Intercommunale			
Clé de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise		TPU	
Autres organismes de regroupement			
Syndicat SYGRAL		Sans fiscalité propr	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	CCAS			Action sociale	
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :  
 - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;  
 - soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						
Régie autonome	Régie Cinéma - Centre Culturel				Culturel	X
Service de l'Eau et de l'Assainissement	Service Assainissement				Assainissement	X

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Regu le 12/04/2021BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES		IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS				
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS		C3.1		
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE		C3.2		
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.		C3.3		
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.		C3.4		

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_021-BF  
Regu le 12/04/2021BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

## D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2020	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2020 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2020 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %	10,960 %	0,000 %		0,000 %
TFPB	3 843 000,000	-0,134 %	25,520 %	0,000 %	980 733,000	-0,134 %
TFPNB	134 100,000	-0,103 %	115,570 %	0,000 %	154 979,000	-0,102 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 977 100,000</b>	<b>-0,133 %</b>			<b>1 135 712,000</b>	<b>-0,129 %</b>